

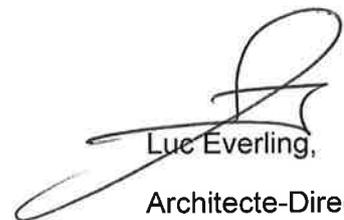
Esch-sur-Alzette, le 17/04/2024

**Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un devis complémentaire d'un montant de **255 000 €** concernant la rénovation de l'immeuble rue du Fossé,62.

Le devis initial de 700 000 € a été voté en date du 30.09.2022.

Veillez trouver en annexe le devis et les explications afférentes.



Luc Everling,
Architecte-Directeur

Esch-sur-Alzette, le 16 avril 2024

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Objet : Devis complémentaire
 Concerne : Immeuble 62, rue du Fossé
 Transformation et rénovation maison unifamiliale
 Article : 4/612/221312/22021

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins,

Veuillez trouver ci-dessous le devis estimatif du projet cité en rubrique, avec prière de le soumettre au conseil communal. Le présent devis comprend les travaux pour la rénovation de l'immeuble d'habitation situé rue du Fossé, 62.

Le devis complémentaire est devenu nécessaire pour différentes raisons. Tout d'abord, il faut prendre en compte l'évolution de l'indice des prix qui, depuis 2022, a augmenté considérablement. Ensuite, on a constaté que la structure de l'immeuble était fragile, surtout au niveau des dalles en bois. L'assainissement et le renforcement de la structure était dès lors incontournable. Il a été réalisé en remplaçant les dalles et escaliers en bois existantes par de nouvelles dalles et escaliers en béton armé. Les nouveaux critères concernant le CPE demandent une installation technique sophistiquée comprenant l'installation d'une pompe à chaleur et d'une ventilation contrôlée avec récupération de chaleur. Ceci implique qu'on a dû avoir recours à un bureau d'études techniques, ce qui fait grimper le poste « frais et honoraires ». L'immeuble sera doté d'une isolation thermique sur toute l'enveloppe extérieure.

	Désignation des travaux	Montant hors tva
1	Travaux de démolition, de gros-œuvre et alentours	242.000,00 €
2	Installation électrique	25.000,00 €
3	Installation de chauffage, ventilation et sanitaire	135.000,00 €
4	Charpente et couverture	64.000,00 €
5	Travaux de façades	25.000,00 €
6	Menuiseries extérieures	70.000,00 €
7	Menuiseries intérieures	10.000,00 €
8	Cloisons et faux-plafonds	28.000,00 €
9	Revêtements de sol	25.000,00 €
10	Travaux de peinture	28.000,00 €
11	Serrurerie	10.000,00 €
12	Nettoyage, divers et imprévus	38.000,00 €
	Total coût des travaux (hors TVA)	700.000,00 €
	TVA (17%)	119.000,00 €
	Prix de la construction (TTC)	819.000,00 €
	Frais et honoraires (TTC)	136.000,00 €
	Montant total TTC :	955.000,00 €
	Montant voté en 2022 :	700.000,00 €
	Total TTC arrondi à voter :	255.000,00 €

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, l'expression de nos sentiments distingués.

Marc Lukas
 Architecte

